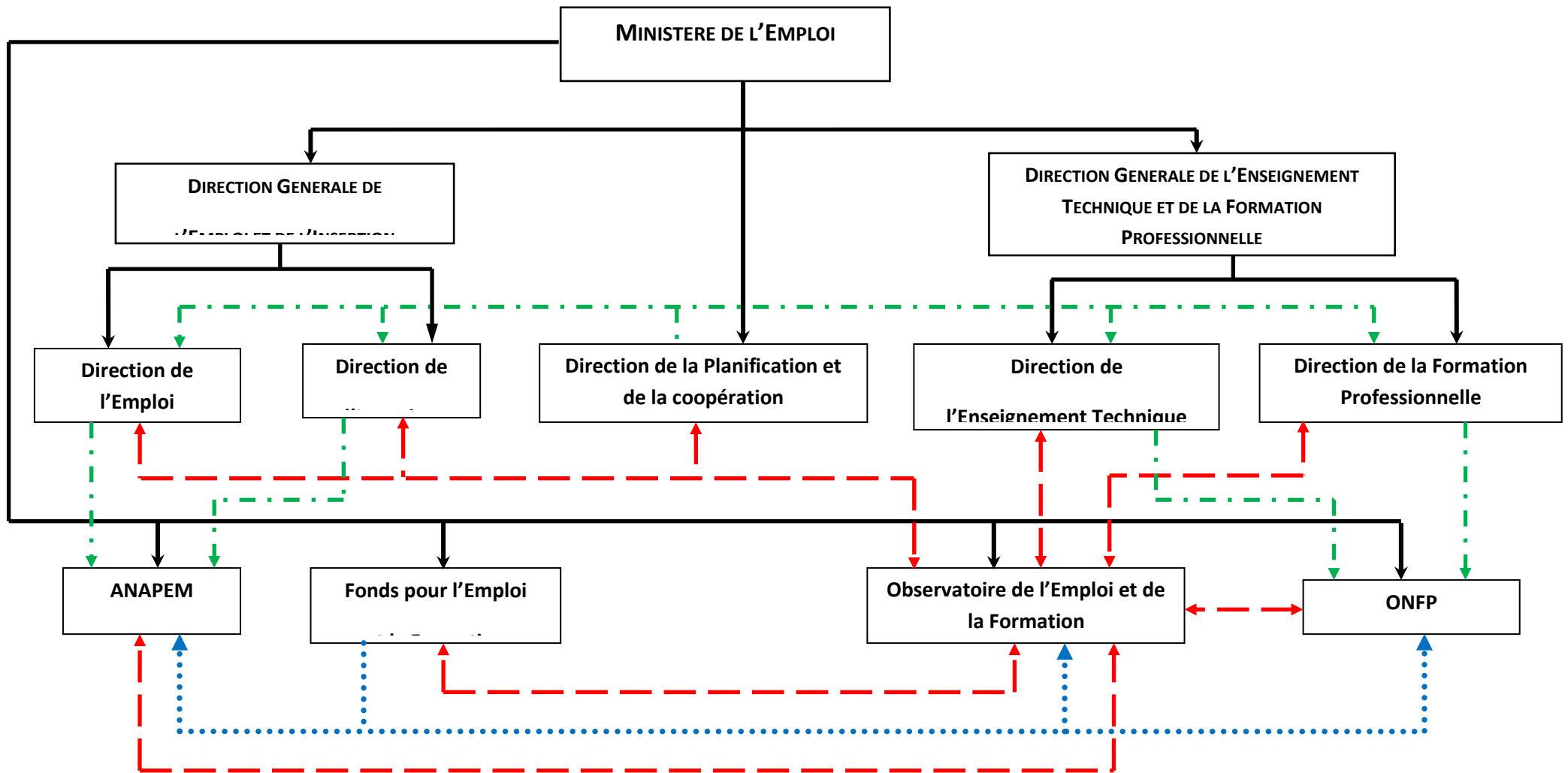


**Annexe n°1 : Evolution du cadre institutionnel MDEFPNT**

<b>Années</b>	<b>Décrets de création</b>	<b>Intitulé du Ministère en charge de l'emploi et de la formation</b>	<b>Missions</b>	<b>Directions centrales</b>
2007	n° 131-2007	Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle	Concevoir, coordonner, suivre et évaluer les politiques nationales en matière d'emploi, d'insertion, de formation technique et professionnelle.	-Direction des Etudes, de la Programmation et des Statistiques -Direction de l'Emploi -Direction de l'Insertion -Direction de la Formation Technique et Professionnelle -Direction du Travail et de la Prévoyance Sociale
2008	n° 203-2008	Ministère de la Fonction Publique, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Concevoir, coordonner, suivre et évaluer les politiques nationales en matière de Fonction publique, d'emploi, d'insertion, de formation technique et professionnelle et de travail et de sécurité sociale.	-Direction Générale de la Fonction Publique -Direction des Etudes, de la Programmation et des Statistiques -Direction de l'Emploi -Direction de l'Insertion -Direction de la Formation Technique et Professionnelle -Direction du Travail et de la Prévoyance Sociale
2009	n°007-2009	Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi	Concevoir, coordonner, suivre et évaluer les politiques nationales en matière de Fonction publique, d'emploi, d'insertion, de travail et de sécurité sociale.	-Direction Générale de la Fonction Publique -Direction des Etudes, de la Coopération, de la Programmation et des Statistiques -Direction de l'Emploi -Direction de l'Insertion -Direction du Travail et de la Prévoyance Sociale
2009	n°008-2009	Secrétaire d'Etat Chargé de la Formation Professionnelle	Concevoir, coordonner, suivre et évaluer la politique nationale en matière de formation technique et professionnelle.	-Direction de la Formation -Direction de la Planification, du Développement et de la Coopération -Direction de l'Orientat ion, de l'Evaluation et de l'Homologation -Direction des relations Intersectorielles, de la Formation Continue et de la Formation Privée
2009	n°114-2009	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Concevoir, coordonner, suivre et évaluer la politique nationale en matière d'emploi, d'insertion et de formation technique et professionnelle.	-Direction de l'Emploi -Direction de la Formation -Direction de la Planification et de la Coopération -Direction de la Formation Continue, de la Formation Privée et des Relations Intersectorielles
2010	n° 70-2010	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et des	Concevoir, coordonner, suivre et évaluer la politique nationale en matière d'emploi,	-Direction Générale des TIC -Direction de l'Emploi

		Nouvelles Technologies	d'insertion et de formation technique et professionnelle et de nouvelles technologies.	-Direction de l'insertion -Direction de la Formation -Direction de la Planification et de la Coopération -Direction de la Formation Continue, de la Formation Privée et des Relations Intersectorielles
2011	n° 001-2011	Ministère Délégué chargé de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies	Concevoir, coordonner, suivre et évaluer la politique nationale en matière d'emploi, d'insertion et de formation technique et professionnelle et de nouvelles technologies.	-Direction Générale des TIC -Direction de l'Emploi -Direction de l'insertion -Direction des Etudes, de la Programmation et de la Coopération

## Annexe n°2 : SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME



### LEGENDE



— : Relation hiérarchique

..... : Relation de collaboration pour la collecte des données et pour l'évaluation des activités

**Annexe n°3 : Redéfinition des missions des structures publiques en charge de l'emploi et de la formation**

<b>Structures</b>	<b>Niveaux responsabilités</b>	<b>Nouvelles missions</b>
Direction générale de l'Emploi	Conception	-Concevoir, coordonner, et suivre les politiques et stratégies nationales en matière d'emploi et d'insertion -Coordonner les missions des Directions de l'Emploi et de l'Insertion. -Veiller au suivi des lettres de mission signées avec les structures publiques chargées de la mise en œuvre de la politique d'emploi (ANAPEJ)
Direction générale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Conception	-Concevoir, coordonner, et suivre les politiques et stratégies nationales en matière de formation professionnelle -Coordonner les missions des Directions de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. -Veiller au suivi des lettres de mission signées avec les structures publiques chargées de la mise en œuvre de la politique de formation professionnelle (INAP-FTP)
Direction de l'Emploi	Conception	-Concevoir et suivre les politiques et les stratégies de l'emploi ; -Assurer la synergie d'action entre les structures publiques chargées de l'emploi ; -Coordonner les programmes de promotion de l'emploi
Direction de l'Insertion	Conception	-Concevoir les programmes d'insertion initiés par les pouvoirs publics ; -Impulser et promouvoir les approches en matière de micro finance, micro et petite entreprise, de haute intensité de main d'œuvre ; -Assurer la coordination et le suivi des programmes d'insertion ; -Assurer la coordination et la concertation avec les partenaires concernés par les programmes d'insertion
Directions de la Formation Professionnelle	Conception	-Promouvoir et développer la formation continue dans les milieux professionnels, l'apprentissage et la formation alternée ; -Assurer le suivi des politiques et programmes de formation professionnelle

Direction de l'Enseignement Technique	Conception	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organiser et animer le dispositif de la formation technique et professionnelle ;</li> <li>-Concevoir, conduire et suivre les programmes de l'enseignement technique ;</li> <li>-Promouvoir et développer la formation professionnelle initiale ;</li>   <li>-Assurer la coordination et le suivi des ressources formatives des secteurs public et privé de la formation professionnelle ;</li> <li>-Organiser les examens et concours de la formation technique et professionnelle ;</li> </ul>
Direction de la Planification et de la Coopération	Conception	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Planifier les moyens humains, matériels et financiers alloués aux structures en charge de l'emploi et de la formation professionnelle ;</li> <li>-Elaborer les prévisions et les projections sur l'évolution de l'offre et de la demande d'emploi ;</li> <li>-Orienter et développer les programmes et projets de coopération internationale dans le domaine de l'emploi, de l'insertion et de la formation technique et professionnelle ;</li> <li>-Promouvoir le partenariat national et international contribuant au développement de l'emploi et la formation professionnelle</li> </ul>
Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)	Conception/Exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Collecter, exploiter et analyser les données relatives à l'emploi et la formation ;</li> <li>-Evaluer les programmes d'emploi, d'insertion et de formation professionnelle ;</li> <li>-Réaliser des études prospectives sur les besoins en main d'œuvre qualifiée de l'économie mauritanienne</li> <li>-Concevoir les études stratégiques nécessaires à la planification en matière d'emploi, d'insertion et de formation technique et professionnelle ;</li> <li>-Constituer un outil d'aide à la décision dans le domaine de l'emploi et de</li> </ul>

		formation ;
ANAPEM	Exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi ;</li> <li>-Accueillir, orienter et placer les demandeurs d'emploi ;</li> <li>-Assure l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par les stages d'apprentissage et les formations qualifiantes ;</li> <li>-Renforcer les capacités entrepreneuriales des demandeurs d'emploi ;</li> <li>-Réaliser la reconversion professionnelle de certains travailleurs ;</li> <li>-Développer l'auto-emploi pour des groupes spécifiques ;</li> <li>-Mettre en œuvre les programmes d'emploi et d'insertion.</li> </ul>
ONFP	Exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Piloter le dispositif de la formation professionnelle,</li> <li>-Assurer la formation des formateurs de l'enseignement technique,</li> <li>-Analyser les besoins en qualification exprimés par l'ensemble de l'économie ;</li> <li>-Elaborer des programmes/projets de formation répondant aux besoins identifiés ;</li>   <li>-Concevoir des programmes de formation professionnelle, de perfectionnement et de reconversion ;</li> <li>-Concevoir des outils de gestion pédagogique du dispositif de l'enseignement technique ;</li> </ul>
Fonds pour l'Emploi et la Formation Professionnelle	Exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mobiliser et gérer les fonds nécessaires à la promotion de l'emploi et la formation professionnelle ;</li> <li>-Financer les projets/programmes d'emploi et les activités génératrices ;</li> <li>-Financer les projets/programmes de formation professionnelle ;</li> <li>-Coordonner les programmes de micro finance chargés de financer les MPE ;</li> <li>-Constituer un fonds de garantie pour des groupes spécifiques.</li> </ul>

